

La Fiducie du patrimoine culturel des Augustines accueille de nouveaux membres au sein de son conseil d'administration

Louise
Vachon

La Fiducie du patrimoine culturel des Augustines a le plaisir d'annoncer la venue de cinq nouveaux membres au sein de son conseil d'administration. Il s'agit de :

David F. Blair – Avocat et associé McCarthy Tétrault;

Michel Gervais – O.C., O.Q., PhD, Président du conseil d'administration de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS);

Gilles Gingras – CPA, CA, Consultant;

Geneviève Marcon – Coprésidente, GM Développement Inc.;

Michel Verreault – Consultant chez Verreault Inc. et administrateurs de sociétés.

L'équipe de la Fiducie compte maintenant 11 membres dont les parcours professionnel et personnel constitueront un atout en vue de la réalisation du projet *Le Monastère des Augustines*, dont l'ouverture est prévue à l'été 2015. Le conseil d'administration de la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines est composé des personnes suivantes :

Marcel Barthe, ARP, CPA, FSCRIP – Communicateur et géographe – *Président*;

David F. Blair – Avocat et associé McCarthy Tétrault;

André Couture – Président du conseil d'administration, Sanimax;

Yves-Thomas Dorval – Président-directeur général, Conseil du patronat du Québec;

Michel Gervais – O.C., O.Q., PhD, Président du conseil d'administration de l'AQESSS;

Gilles Gingras – CPA, CA, Consultant;

Geneviève Marcon – Coprésidente, GM Développement Inc.;

Hélène Marquis, A.M.J. – Monastère de l'Hôpital général de Québec;

Lise Tanguay, A.M.J. – Supérieure générale, Fédération des monastères des Augustines;

Michel Verreault – Consultant chez Verreault Inc. et administrateurs de sociétés;

Serge Viau – Architecte et urbaniste, expert-conseil.



« Je suis heureux d'accueillir ces nouveaux membres au sein de notre conseil d'administration. Nul doute que leur savoir-faire, leur vaste expérience et leur expertise conjointe du milieu des affaires, de la construction, du droit et des

finances contribueront fortement au succès des projets de la Fiducie. Au nom des membres du conseil, c'est avec enthousiasme que je leur souhaite la bienvenue », de conclure Marcel Barthe, qui a été nommé à la présidence de la Fiducie en mai dernier.

*Créée par la Fédération des Augustines, **la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines** est une fiducie d'utilité sociale reconnue organisme de bienfaisance. Elle a pour mission d'assurer, pour toute la population et pour les générations à venir, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine et de la mémoire des Augustines du Québec. Depuis le 1er janvier 2013, la Fiducie est propriétaire du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui est à l'origine du premier hôpital en Amérique, au nord du Mexique (1639). La Fiducie se verra aussi confier progressivement les collections et les archives des 12 monastères des Augustines. La Fiducie procède actuellement à d'importants travaux de restauration de ce monastère classé Lieu historique national du Canada et Site patrimonial en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, en vue d'y réaliser ses projets prioritaires en ce moment : Le Monastère des Augustines, le Centre Catherine-de-Saint-Augustin et les programmes de soutien aux proches aidants et accompagnateurs de malades, de même qu'aux personnes œuvrant dans le milieu de la santé.*

Le Monastère des Augustines propose aux visiteurs une expérience unique en santé globale et un contact vivant avec le patrimoine des Augustines, dans une approche non confessionnelle : hébergement d'expérience, musée, centre d'archives, programmation, restaurant, boutique, soins spécialisés, le tout, accessible dès son ouverture à l'été 2015.

© Copyright 2015 — Info-Culture.biz. Tous droits réservés

[Politiques de confidentialité, normes journalistiques et termes d'utilisation.](#)